



Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02037007

HAL Id: hceres-02037007

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037007>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE EVRY - VAL D'ESSONNE
N° demande : S3100016652
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Appréciation générale :

Au-delà des attendus d'une mention « Langues Etrangère Appliquées », et dans la mesure où le choix de langues B se limite à l'espagnol ou l'allemand, un effort de spécificité attractive est fait dans le domaine d'application vers la traduction scientifique. Outre l'orientation des cours qui en résultent, une politique d'ouverture dans les enseignements complémentaires permet de forger des parcours individuels cohérents, auxquels l'équipe pédagogique apporte un encadrement certain.

Les points les plus forts :

1-	L'analyse menée en termes de compétences ne peut que structurer l'acquisition des connaissances.
2-	La note plancher permet une évaluation équilibrée entre les langues, qui est un gage de double compétence.
3-	Une aide à l'insertion professionnelle est apportée tant à travers le projet professionnel personnalisé que la recherche d'un stage.

Les points les plus faibles :

1-	Il demeure un fort taux d'abandon en L1.
2-	Le regroupement de matières dans certaines unités d'enseignement (UE) est artificiel, notamment en L2, au regard de la capitalisation des UE et des compétences à donner dans l'Annexe Descriptive au Diplôme.
3-	

Recommandations :

En L2, une répartition autre des UE sans rapport entre elles devrait permettre une meilleure capitalisation des UE et une plus grande lisibilité de l'annexe descriptive au diplôme (on pourrait imaginer que les apprentissages fondamentaux soient scindés en deux unités d'enseignement).
Le Parcours de préparation aux métiers de l'enseignement (PPME) gagnerait à être structuré au moment de la caractérisation en parcours (ou à partir du S4), en partenariat avec « Sociologie », « Histoire » et « Administration Economique et Sociale ».
Le taux élevé d'abandon en L1 mériterait d'être analysé.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A